











UN CONTEXTE, DES ENJEUX, UNE STRATÉGIE

Les programmes espaces valléens émanent des politiques régionales de la montagne, de la politique interrégionale (Schéma interrégional du massif des Alpes), et de la stratégie de l'Union européenne pour la région alpine.

Les plans d'actions correspondants mobilisent les instruments financiers dédiés à la montagne et au massif des Alpes, tels que :

- le fonds structurel européen FEDER -Programme opérationnel interrégionale du massif des Alpes (POIA);
- les crédits de l'Etat FNADT Convention interrégionale du massif des Alpes (CIMA);
- les aides de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de leur politique montagne;
- et d'autres cofinancements publics (voir tableau ci-dessous).

La candidature espace valléen du Parc du Verdon a été élaborée en concertation avec les acteurs locaux du territoire durant le 2° semestre 2015. Cela s'est fait à travers des entretiens ciblés par zone géographique et par catégorie d'acteurs, un sondage sur les priorités stratégiques ainsi que les rencontres de l'écotourisme qui ont duré 2 jours.

Ce fut l'occasion de réaliser un diagnostic partagé du territoire faisant apparaître les atouts et faiblesses de l'économie touristique dans le Parc. La stratégie s'est bâtie sur ce diagnostic.

Cela a permis de fixer les défis à relever à l'horizon 2020 déclinés en **4 axes** et de proposer près de 70 projets dans le plan d'actions pour y parvenir :

Axe 1 : Organiser l'accès des visiteurs et une qualité d'accueil à la hauteur de la notoriété des sites attractifs du Verdon ;

Axe 2 : Élargir l'offre « écotourisme » du Verdon fondée sur des patrimoines à vivre ; Axe 3 : Mettre en pratique la coopération

entre les territoires et les partenaires engagés pour le Verdon ;

Axe 4 : Construire la destination touristique du Grand Verdon dans le cadre de la stratégie LEADER « Grand Verdon ».

Les axes 1, 2 et 3 ont été retenus dans la stratégie validée par le comité de sélection en mai 2016, pour un coût total prévisionnel de 3 019 000 €. Environ 1 860 500 € de crédits POIA-CIMA sont attendus.

Ces ajustements ont contraint à réduire le plan d'actions à une liste fermée de 23 opérations déjà prédéfinies et qui sont présentées dans les pages suivantes (voir pages 5, 7 et 9).

Budget prévisionnel du plan d'actions 2016-2019, validé en mai 2016.							
Axes	DÉPENSES prévisionnelles (arrondies)	RECETTES prévisionnelles attendues (arrondies)					
		POIA-CIMA			Autres		
	Coût total projet	FEDER (POIA)	FNADT (CIMA)	Région (Fonds massif et montagne)	Total POIA-CIMA	cofinancements* + autofinancement**	TOTAL recettes
Axe 1	2 213 000 €	418 000 €	130 000 €	802 000 €	1350 000 €	863 000 €	2 213 000 €
Axe 2	478 000 €	0€	113 000 €	138 000 €	251 000 €	227 000 €	478 000 €
Axe3	328 000 €	86 500 €	106 000 €	67 000 €	259 500 €	68 500 €	328 000 €
S/Total	3 019 000 €	504 500€	349 000 €	1007000€	1860 500 €	1158 500 €	3 019 000 €
	%	17 %	12 %	33 %	62 %	15 %	100%

^{*}Autres cofinancements: Etat (DREAL), Agence de l'eau, CD 04, CD 83, intercommunalités, communes

EN BREF, L'ESPACE VALLÉEN C'EST :

- Une stratégie partagée et définie avec les acteurs locaux du Parc du Verdon et les territoires voisins, pour:
- > développer de nouvelles synergies avec : Pays A3V, Pays dignois, Pays de Provence Verte et Pays de Haute-Provence
- Un effet levier pour :
 - > réaliser des aménagements durables, pour mieux gérer l'accès au site classé des Gorges et à l'ensemble des sites fréquentés;
- > développer des activités touristiques moins dépendantes de la ressource en eau;
- > nouer de nouveaux partenariats avec les territoires du Parc et ses voisins, pour réguler les flux de visiteurs et améliorer la qualité de l'accueil.
- Un réseau de concertation et d'échange d'expériences à l'échelle du massif alpin.
- Un programme porté et animé par le Parc naturel régional du Verdon sur la période 2016-2020 composé d'un ensemble de projets pré-identifiés répondant à la stratégie et portés par des acteurs publics ou privés.
- Une opportunité de cofinancements issus des programmes interrégionaux du massif alpin facilitant :
- > la réalisation des opérations d'aménagement structurant et d'envergure ;
- > l'accompagnement des projets et la communication ;
- > la découverte du patrimoine.

^{**}Autofinancement assuré par les maitres d'ouvrage : Parc du Verdon, intercommunalités, communes, associations.

L DU VERDON: "VOIR LE VERDON EN GRAND!"

UN VASTE TERRITOIRE RURAL ARTICULÉ AUTOUR DU BASSIN VERSANT DU VERDON

Périmètre concerné : voir la carte en dos de couverture

Le Parc naturel régional du Verdon a été classé en 1997 pour ses richesses naturelles, patrimoniales et sur la base d'objectifs concertés de gestion globale de la ressource en eau, de développement équilibré entre tourisme et agriculture et de valorisation des patrimoines, notamment naturels et paysagers.

L'activité touristique s'y est développée spontanément, favorisée notamment par la création des lacs dont celui de Sainte-Croix. La présence de l'eau, la qualité et la notoriété de ses paysages emblématiques (plateau de Valensole, grand canyon du Verdon...) en font aujourd'hui une destination très prisée.

Les enjeux de **développement durable** inscrits dans la charte du Parc ont toujours placé la problématique touristique au cœur de ses préoccupations. Ainsi, le Parc œuvre de longue date à plusieurs **démarches permettant une gestion durable des ressources** qui soutiennent le tourisme sur l'ensemble de son territoire.

La stratégie de l'espace valléen vise à poursuivre et renforcer cet effort. L'expertise et le croisement des compétences du Parc du Verdon permettront également d'assurer l'exemplarité des aménagements en termes d'impact environnemental et de valorisation des patrimoines naturels et culturels.



LE TERRITOIRE CONCERNÉ PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON **EN OUELOUES CHIFFRES** 52 communes* 36 230 habitants soit 18 habitants au km² **POPULATION** 3 communautés de communes / 3 communautés d'agglomération / 4,6 millions de visiteurs **VISITEURS** 2,4 millions d'excursionnistes en provenance de PACA et autour (annuels) 1,2 million d'excursionnistes en provenance d'autres lieux 1 million de touristes séjournant au moins une nuitée Un taux de fonction touristique** presque 5 fois supérieur à la moyenne de la Région Plus de 80 000 lits touristiques dont 60 % en résidence secondaire **TOURISME** 1686 emplois touristiques qui représentent 23 % de l'emploi Forte saisonnalité : 3 fois plus d'emplois touristiques en août qu'en février 6 sites Natura 2000, 1 réserve naturelle régionale, 2 arrêtés de **PATRIMOINE** biotope, site classé des grandes gorges... 2 200 espèces floristiques, soit 1/3 de la flore française NATUREL Un schéma de gestion des eaux sur les 165 km de la rivière Verdon 41 % des actifs quittent quotidiennement le territoire du Parc pour MOBILITÉ aller travailler et font en moyenne de 60 km de trajet pour rejoindre leur lieu de travail. Une tertiarisation de l'économie plus tardive que dans le reste de la ÉCONOMIE La disparition de 25 % des exploitations agricoles durant la dernière décennie

Sources: INSEE PACA 2015, CRT PACA 2011, Parc du Verdon

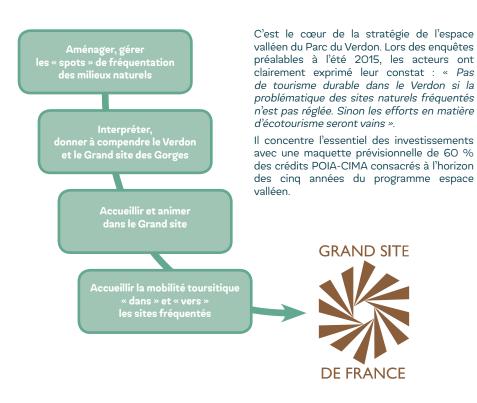
*Les 46 communes du Parc naturel régional du Verdon : Aiguines, Allemagne-en-Provence, Allons, Angles, Aups, Bargème, Bauduen, Blieux, Brenon, Castellane, Châteauvieux, Comps-sur-Artuby, Demandolx, Esparron-de-Verdon, Ginasservis, Gréoux-les-Bains, La Bastide, La Garde, La Martre, La Palud-sur-Verdon, La Verdière, Le Bourguet, Les Salles-sur-Verdon, Majastres, Moissac-Bellevue, Montagnac-Montpezat, Moustiers-Ste-Marie, Peyroules, Puimoisson, Quinson, Régusse, Riez, Rougon, Roumoules, St-André-les-Alpes, Ste-Croix-du-Verdon, St-Julien-du-Verdon, St-Julien-le-Montagnier, St-Jurs, St-Laurent-du-Verdon, St-Martin-de-Brômes, Sillans-la-Cascade, Soleilhas, Trigance, Valensole, Vinon-sur-Verdon.

+ Les 6 communes non adhérentes au Parc : Artignosc-sur-Verdon, Baudinard-sur-Verdon, La Roque-Esclapon, Tourtour, Vérignon, Villecroze.

**Taux de fonction touristique : rapport entre le nombre de touristes pouvant être accueillis et le nombre d'habitants permanents.

AXE 1 : ORGANISER L'ACCÈS DES VISITEURS ET LA NOTORIÉTÉ DES SITES ATTRACTIFS

Objectif de l'axe 1 : obtenir le label Grand site de France pour les Gorges du Verdon!



RÉSULTATS ATTENDUS EN 2020

- Des espaces naturels et lieux d'accueil du Grand site aménagés
- La part du véhicule individuel réduite
- La découverte du Grand site animée

Pour obtenir le label Grand site de France

8 opérations / coût total prévisionnel : 2 213 335 €





Cet axe est construit pour répondre aux objectifs du massif des Alpes (CIMA-POIA) suivants :

- O.1.3. Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de transport et de services de mobilité durable dans le massif des Alpes
- O.1.4. Contribuer à mettre en valeur les grands sites et itinéraires des Alpes
- 0.2.4. Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire

UNE QUALITÉ D'ACCUEIL À LA HAUTEUR DE DU VERDON

Axe 1 : Plan d'actions prévisionnel 2016-2018



Validé le 24 mai 2016 par le comité interrégional de sélection des espaces valléens

			Maître d'ouvrage	
N°		Intitulé et descprition		Coût total du projet
2	2 Schéma d'interprétation du Grand site		Élaboration d'un document cadre, outil d'aide à la décision pour les projets de valorisation des patrimoines, d'interprétation des belvédères, des sites Offre de formation pour les futurs prescripteurs locaux de ce schéma.	Parc du Verdon 20 000 €
3	3 Schéma de mobilité touristique		Étude-action-élaboration d'un schéma de mobilité touristique durable au service de l'itinérance. Valorisation de 10 initiatives pour venir dans le Verdon sans voiture.	Parc du Verdon 76 000 €
5a	Belvédères majeurs du Grand site :	Requalification globale du site Point Sublime et du couloir Samson à Rougon	Phase I : Études Programme d'aménagement. Concours sur esquisse. Etude avant-projet et permis d'aménager.	Régie du Parc du Verdon 154 250 €
5b			Phase II : Travaux Aménagement Point Sublime (hors route) et site couloir Samson : stationnements, signalétique, toilettes sèches Liaison entre les deux sites.	Régie du Parc du Verdon 1000 000 €
7		Col Ayen/Guègues/ Fayet	Travaux d'aménagement des 3 belvédères pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, contenir le stationnement, intégrer les éléments d'accueil au paysage, préserver les sites en limitant les zones de piétinement.	Régie du Parc du Verdon 286 125 €
8	Signalétique sur l'ensemble des belvédères et sites de découverte du Grand site Conception d'un prototype. Fabrication et installation de la signalétique.			Régie du Parc du Verdon 84 000 €
9a	9a Sites d'embarquement/ débarquement pour les sports d'eau vive		Phase I: Programme d'aménagement pour 4 sites situés entre Castellane et le pont de Carajuan. Études avant-projet et permis d'aménager.	Régie du Parc du Verdon Phase I : 50 000 €
9b			Phase II : Travaux d'aménagement des 4 sites.	Phase II : 300 000 €
10	Liaison pédestre et vélo St André- les-Alpes - Le Plan (lac de Castillon)		Maîtrise d'œuvre, supports de valorisation et d'interprétation. Travaux d'aménagement et de sécurisation.	Communauté de communes du Moyen Verdon 182 960 €
15	Maison des gorges de La Palud- sur- Verdon et site d'interprétation à Rougon		Étude de faisabilité mutualisée entre les 2 communes pour la création d'un site d'interprétation à Rougon et la requalification de la Maison des Gorges.	Commune de La Palud, de Rougon ou maîtrise d'ouvrage déléguée Régie du Parc du Verdon 60 000 €
			2 213 335 €	

AXE 2 : ÉLARGIR L'OFFRE "ÉCOTOURISME" DU À VIVRE

Objectif de l'axe 2 : développer l'écotourisme pour le Parc du Verdon



RÉSULTATS ATTENDUS EN 2020

- Des professionnels de l'écotourisme et des territoires fédérés autour des valeurs de la marque Parc
- Le Verdon renforce sa notoriété sur les marchés de l'écotourisme

Pour que le Grand site et l'écotourisme soient développés par les acteurs du territoire et les villes portes

11 opérations / coût total prévisionnel : 478 150 €





Cet axe est construit pour répondre aux objectifs du massif des Alpes (CIMA-POIA) suivants :

- O.1.3. Favoriser les accès aux services à la population en logique de complémentarité entre les approches « organisation des services » et « usages numériques »
- 0.2.4 Mettre en en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire
- O.3.4 Favoriser la biodiversité, les continuités écologiques, hydrologiques et développer les services écosystémiques

VERDON FONDÉE SUR DES PATRIMOINES

Axe 2: Plan d'actions prévisionnel 2016-2018





Validé le 24 mai 2016 par le comité interrégional de sélection des espaces valléens

		Maître d'ouvrage		
N°	Intitulé et descprition		Coût total du projet	
17	GR Pays®-Autour du lac de Castillon			
21	GR Pays®-Autour du lac de Sainte- Croix	Création de 4 GR de Pays® : Travaux d'aménagement de l'itinéraire de randonnée.	Maître d'ouvrage à préciser 151 750 €	
22	GR Pays®-Autour du lac d'Esparron	Balisage et signalétique des supports de lecture du paysage et d'interprétation des patrimoines.		
18	GR Pays®-Autour de l'Artuby			
23	GR Pays®-Autour du plateau de Valensole et balcons du Verdon	Création de 3 GR de Pays® :		
19	GR Pays®-Autour des gorges du Verdon	Travaux d'aménagement de l'itinéraire de randonnée. Balisage et signalétique des supports de lecture du paysage et d'interprétation des patrimoines.	Maître d'ouvrage à préciser 77 650 €	
20	GR Pays®-Autour du Mourre	a interpretation des patrimoines.		
27	Vélo-Grand tour du Verdon	Mise en place du jalonnement et de la signalisation du Grand tour du Verdon à Vélo : conception, pose et définition des modalités d'entretien de cette signalétique. Ce projet sera mené avec le soutien de l'association Vélo Loisir Provence	Maître d'ouvrage à préciser 60 000 €	
28	Vélo-Créations de boucles locales	Conception et pose de panneaux de signalisation vélo sur les boucles locales connectées au Grand tour du Verdon.	Intercommunalités 75 000 €	
42	Valorisation des sites panoramiques du Parc et de la réserve géologique de Haute- Provence Réalisation d'aménagements légers d'interprétation (panneaux d'information, tables d'orientation sur 4 ou 5 sites). Exemple : poteau de Telle, 1 à 2 sites belvédères sur le lac de Sainte- Croix et l'entrée des grandes gorges du Verdon, 1 site sur la commune de Comps-sur-Artuby, 1 site sur la commune de Trigance.		Maître d'ouvrage à préciser 43 750 €	
56	Outils de promotion référençant l'offre d'écotourisme	Applications pour smartphones prenant appui sur la technologie « réalité augmentée » permettant de percevoir l'évolution des paysages et des activités humaines au fil du temps.	Parc du Verdon 70 000 €	
		478 150 €		

AXE 3 : METTRE EN PRATIQUE LA COOPÉRA **** ET LES PARTENAIRES ENGAGÉS POUR

Objectif de l'axe 3 : Construire la solidarité pour le Verdon

Parmi les enieux identifiés lors de l'écriture de la stratégie, il est apparu clairement que les Se donner les moyens humains marges financières pour mettre en œuvre les aménagements nécessaires et les gérer ne de la stratégie sont pas suffisantes. Au-delà de l'effet de levier que doit avoir le programme espace valléen, il faut d'ores et déjà organiser une meilleure captation des retombées économiques du tourisme, mais Observer pour mieux également créer les conditions et les outils pour permettre une implication des acteurs publics et privés souhaitant participer à l'atteinte des objectifs des axes 1 et 2. Cette solidarité se construit autour d'une politique d'ouverture et de partenariats Impliquer tous les acteurs publics avec les acteurs privés, les acteurs publics (intercommunalités et villes portes) et tous ceux qui voudront contribuer à une solidarité financière pour le Verdon. Apprendre à coopérer à l'échelle du massif et avec les villes portes Draguignan, Digne-les-Bains,

Enfin, l'axe 3 est l'axe « liant » de cette stratégie car il cristallise la gouvernance à l'échelle du Parc en l'articulant avec la destination Grand Verdon. Il vient également apporter les moyens humains à la mise en œuvre de la stratégie.

RÉSULTATS ATTENDUS EN 2020

- Mettre en cohérence les messages et l'image promue
- Responsabiliser et impliquer chaque acteur du Verdon public ou privé

Pour obtenir l'implication des acteurs au principe de solidarité financière

4 opérations / coût total prévisionnel : 328 312 €





Cet axe est construit pour répondre aux objectifs du massif des Alpes (CIMA-POIA) suivants :

O.1.3. Mettre en en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire Axe 4. Développer les coopérations inter-massif et la coopération territoriale entre régions

de montagne

TION ENTRE LES TERRITOIRES LE VERDON

Axe 3: Plan d'actions prévisionnel 2016-2018





Validé le 24 mai 2016 par le comité interrégional de sélection des espaces valléens

OPÉRATION NA 2 B				
		Maître d'ouvrage		
N°	Intitulé et descprition		Coût total du projet	
59	Événementiels valorisant les sites emblématiques du Verdon	Festival de films autour des Grands sites européens et mondiaux. Le but est de créer des liens entre l'image promue des sites et leur découverte par une offre touristique maitrisée et respectueuse de l'esprit des lieux. Ce festival se fera en partenariat avec Ecociné Verdon à travers le film Verdon Secret.	Association Culture image et territoire 80 000 €	
61 a	Villes portes : Le Verdon s'affiche à Draguignan	Cycle d'échanges culturels et événementiels : « Le Verdon à la ville » pour : - réaffirmer les liens historiques et culturels entre le Verdon et	Parc du Verdon 16 000 €	
61 b	Villes portes : Le Verdon s'affiche à Digne-les-Bains	ses principales villes portes voisines, - développer des échanges culturels et économiques à destination des habitants du Verdon et des villes portes voisines.	Parc du Verdon 16 000 €	
64 a	Animation et pilotage du	2016-2018: Poste du chargé du programme 3 ans : Animation de la gouvernance, coordination de la mise en œuvre des opérations, accompagnement des porteurs de projets, gestion administrative et financière. Outils de communication sur le programme	Parc du Verdon 136 312 €	
64 b	programme espace valléen	2019-2020 : Poste du chargé du programme 2 ans	Parc du Verdon 80 000 €	
		TOTAL	328 312 €	



LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME ET L'A

LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME

Les territoires qui portent un programme espace valléen ont pour mission le pilotage, la coordination et la mise en place d'une ingénierie et d'une gouvernance favorisant les complémentarités et les coopérations entre acteurs du territoire (pouvoirs publics, socio-professionnels, offices de tourisme, associations...). L'objectif est l'émergence d'une offre innovante et diversifiée de tourisme durable en montagne.

La stratégie « Voir le Verdon en Grand ! » est finement articulée avec celle de l'espace valléen du Pays A3V afin d'être cohérent avec la construction de la destination Grand Verdon. Cette ambition sera construite avec les moyens du programme européen LEADER qui, par ailleurs, rassemble le Parc du Verdon et le Pays A3V.

Une gouvernance participative et articulée avec les espaces valléens voisins

Un comité de pilotage et un comité technique dédiés au programme.

Au sein du Parc, un chargé du programme entouré d'une équipe projet pluridisciplinaire qui s'appuie sur des partenaires et des réseaux diversifiés à différentes échelles

Cette équipe pluridisciplinaire se concerte régulièrement au sein d'une cellule technique dédiée au programme.



Rôle du comité de pilotage (COPIL)

Se réunit au moins 2 fois par an pour :

- définir et valider la stratégie présentée au partenariat du massif des Alpes ;
- prioriser les opérations proposées par le comité technique au titre du programme d'actions pluriannuel;
- valider la cohérence de ces actions au regard de la stratégie ;
- évaluer et suivre les réalisations pour lesquelles le partenariat massif est engagé.

Rôle du comité technique (COTECH)

Se réunit au moins 2 fois par an pour :

- coordonner les structures ;
- donner un avis au comité de pilotage sur la stratégie et les aspects opérationnels de la mise en œuvre du plan d'actions ;
- préparer le COPIL qu'il assiste techniquement.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS



Accompagnement, suivi et réalisation des projets : comment ça marche ?

La mise en œuvre du programme espace valléen « Voir le Verdon en Grand ! » est prévue pour 5 ans (2016-2020). Elle se décline dans un plan d'actions prévisionnel sur 3 ans (2016-2018), composé d'une liste « close » de projets/opérations qui ont fait l'objet d'une priorisation dans la phase de sélection de la candidature.

Le plan d'actions 2019-2020 sera défini après une évaluation à mi-parcours du programme en juin 2018. Il pourrait, le cas échéant, intégrer de nouvelles opérations.

PROJET INSCRIT

dans le plan d'actions final validé en mai 2016

En lien avec les porteurs de projet, les opérations à mettre en œuvre pour chaque année sont proposées et confirmées au préalable par le comité technique, puis validées par le comité de pilotage.



ÉTAPE 1

Mise à jour du projet et de son plan de financement

- Contact et échanges avec la chargée du programme ;
- Mobilisation des ressources et expertises autour du projet.



FTΔPF 2

Montage du dossier de demande de financement

- Dépôt du dossier auprès des services techniques des cofinanceurs ;
- Émission d'un accusé de réception de dossier complet par chacun des cofinanceurs qui ne vaut pas attribution de la subvention.



FTAPF 3

Instruction et programmation par les cofinanceurs

- Étude de la demande de financement ;
- Passage en comité de programmation et/ou en session, si dossier complet et si avis technique favorable de l'ensemble des cofinanceurs.



► ÉTAPE : 4

Réalisation et évaluation du projet

- Émission d'un arrêté d'attribution de la subvention + convention financière par chacun des cofinanceurs.
- La convention financière précise les obligations du porteur de projet ainsi que les modalités de versement de la subvention.
- Le projet peut faire l'objet d'un contrôle avant le versement du solde.

PROJET NON INSCRIT

dans le plan d'actions final validé en mai 2016

Vous pouvez solliciter à tout moment la chargée du programme espace valléen qui pourra vous accompagner et vous conseiller en relation avec les autres membres de l'équipe du Parc.

L'équipe du Parc est là pour :

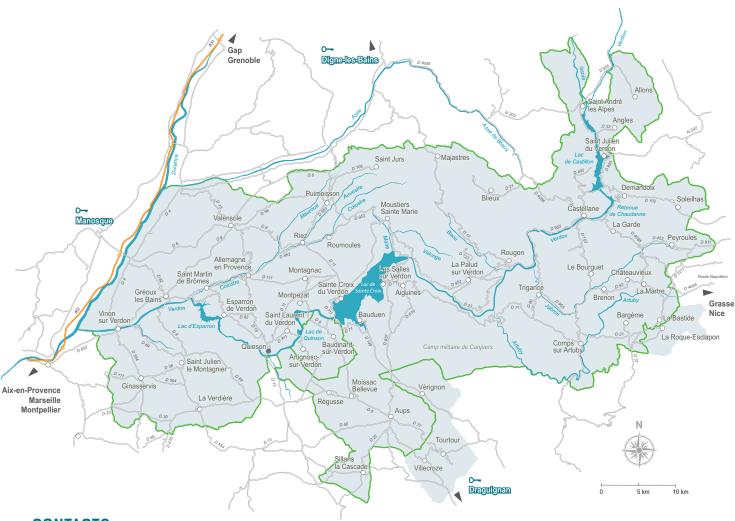
- vous apporter des conseils techniques et méthodologiques dans la définition et le montage du proiet :
- identifier les ressources et expertises à mobiliser pour le projet ;
- vous informer des éventuelles opportunités de cofinancements



DANS TOUS LES CAS.

voir contacts en dos de couverture...

L'espace valléen « Voir le Verdon en Grand! »



CONTACTS

Parc naturel régional du Verdon

Domaine de Valx 04360 MOUSTIERS-SAINTE-MARIE Tél. 04 92 74 68 00 www.parcduverdon.fr

Pôle développement du Parc du Verdon :

Chargée du programme espace valléen : Arcancia CLAPPE aclappe@parcduverdon.fr

Ou en cas d'absence, responsable du pôle : Luc COURTIL lcourtil@parcduverdon.fr

Légende



Périmètre du Parc naturel régional du Verdon



Périmètre de l'espace valléen « Voir le Verdon en Grand! »



O Ville porte